

<b>DATE :</b>	26 octobre 2023	<b>N° 2023-21</b>
<b>CATÉGORIE :</b>	<b>ASSURANCE</b>	
<b>À :</b>	Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux, conseillers autonomes et comptes nationaux	
<b>OBJET :</b>	<b>Annonce d'un NOUVEAU produit d'assurance vie permanente, Temporaire à 100 ans, et nouveaux taux et commissions améliorés du produit Solution 100</b>	

L'Empire Vie est heureuse d'annoncer les mises à jour suivantes de sa gamme de produits, en vigueur à partir du 26 octobre 2023 :

### **Temporaire à 100 ans – NOUVEAU lancement de produit**

- Temporaire à 100 ans offre des primes nivelées garanties, une prestation de décès nivelée garantie et est entièrement libérée à l'âge de 100 ans
- Temporaire à 100 ans sera offerte pour les propositions soumises au moyen de Rapide & Complet<sup>MD</sup> et les propositions papier

### **Solution 100 – Nouveaux taux et commissions bonifiées**

- La révision des taux a entraîné une diminution des taux de primes de 2 % pour la plupart des groupes d'âge et des montants de protection, alors que d'autres ont augmenté.
- Augmentation de la commission de première année (CPA) de 5 % à 55 % pour les propositions papier et de 5 % à 60 % pour les propositions soumises au moyen de Rapide & Complet<sup>MD</sup>. Consultez la circulaire d'information 2023-24 pour obtenir plus de détails.
- Retrait de la preuve concernant le statut de non-fumeur pour les proposants mineurs à leur 18<sup>e</sup> anniversaire.
- Pas de changement aux options des valeurs de rachat garanties ou des valeurs libérées réduites garanties
- Solution 100 sera offerte pour les propositions effectuées au moyen de Rapide & Complet<sup>MD</sup> et les propositions papier.

<b>Détails du produit</b>	<b>Temporaire à 100 ans</b>	<b>Solution 100</b>
	<b>Âges d'établissement (plus proche anniversaire)</b>	18 à 75 ans

<b>Clientèle cible</b>	<p>Marché des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance d'une personne clé</li> <li>• Financement des conventions de rachat</li> <li>• Planification successorale fiscalement avantageuse suivant le décès de l'actionnaire</li> <li>• Concept de la rente assurée corporative</li> <li>• Constitution d'un legs d'entreprise</li> </ul> <p>Marché des familles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation du patrimoine</li> <li>• Héritage pour les enfants ou les petits-enfants</li> <li>• Dons de bienfaisance</li> </ul>	<p>Marché des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance d'une personne clé</li> <li>• Financement des conventions de rachat</li> <li>• Croissance de la valeur de rachat pour soutenir l'entreprise</li> <li>• Concept de la rente assurée corporative</li> <li>• Constitution d'un legs d'entreprise</li> </ul> <p>Marché des familles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation du patrimoine</li> <li>• Héritage pour les enfants ou les petits-enfants</li> <li>• Dons de bienfaisance</li> <li>• Accès à des valeurs de rachat au cours de leur vie</li> </ul>
<b>Durée de la protection</b>	Protection viagère, entièrement libérée du paiement des primes à l'âge de 100 ans	Protection viagère, entièrement libérée du paiement des primes à l'âge de 100 ans
<b>Protection minimale</b>	25 000 \$ jusqu'à l'âge de 65 ans 10 000 \$ de 66 à 75 ans	25 000 \$ jusqu'à l'âge de 65 ans 10 000 \$ de 66 à 75 ans
<b>Protection maximale</b>	10 000 000 \$	10 000 000 \$
<b>Valeurs de police</b>	Non offertes	Valeurs de rachat et valeurs libérées réduites garanties à partir de la 10 <sup>e</sup> année
<b>Catégories d'appréciation des risques</b>	Tous les montants <ul style="list-style-type: none"> <li>• Standard non-fumeur</li> <li>• Standard fumeur</li> </ul>	Tous les montants <ul style="list-style-type: none"> <li>• Standard non-fumeur</li> <li>• Standard fumeur</li> </ul>
<b>Types de protection</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie unique</li> <li>• Conjointe payable au premier décès (2 assurés)</li> <li>• Conjointe payable au dernier décès (2 assurés)</li> <li>• Vie multiple (2 assurés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie unique</li> <li>• Conjointe payable au premier décès (2 assurés)</li> <li>• Conjointe payable au dernier décès (2 assurés)</li> <li>• Vie multiple (2 assurés)</li> </ul>
<b>Prime</b>	Taux de primes nivelés garantis jusqu'à l'âge de 100 ans	Taux de primes nivelés garantis jusqu'à l'âge de 100 ans
<b>Paliers de primes</b>	Inférieur à 100 000 \$ 100 000 \$ à 249 999 \$ 250 000 \$ à 499 999 \$ 500 000 \$ à 999 999 \$ 1 000 000 \$ et plus	Inférieur à 100 000 \$ 100 000 \$ à 249 999 \$ 250 000 \$ à 499 999 \$ 500 000 \$ et plus

<b>Transformation</b>	Non transformable (Produit offert à titre d'option de transformation pour d'autres produits)	Non transformable (Produit offert à titre d'option de transformation pour d'autres produits)
-----------------------	---	---

**Prix moyen sur le marché <sup>1,2</sup>**

**Temporaire à 100 ans**

- Classement moyen attendu au 2<sup>e</sup> rang pour tous les groupes d'âge, les catégories de risque et les montants de protection au moment du lancement

**Solution 100**

- Classement moyen attendu au 2<sup>e</sup> rang pour les non-fumeurs, pour tous les âges et les montants de protection au moment du lancement
- Classement moyen attendu au 3<sup>e</sup> rang pour les fumeurs, pour tous les âges et les montants de protection au moment du lancement

**Classement de LifeGuide attendu**

Temporaire à 100 ans <sup>1</sup> Protection : 500 000 \$	45 ans		55 ans		65 ans	
	Non-fumeur	Fumeur	Non-fumeur	Fumeur	Non-fumeur	Fumeur
Homme	2	1	2	2	2	2
Femme	2	1	2	1	2	2

Solution 100 <sup>2</sup> Protection : 250 000 \$	30 ans		40 ans		55 ans	
	Non-fumeur	Fumeur	Non-fumeur	Fumeur	Non-fumeur	Fumeur
Homme	2	3	2	3	2	3
Femme	2	3	2	3	2	3

**Commissions**

Pour voir le barème des commissions révisé des produits Solution 100 et Temporaire à 100 ans, consultez la circulaire d'information 2023-25.

Les produits Solution 100 et Temporaire à 100 ans sont tous les deux admissibles au boni de regroupement en ligne de Rapide & Complet<sup>MD</sup>. Consultez la circulaire d'information 2023-24 pour obtenir plus de détails.

**Mise à jour de l'illustrateur**

À partir du 26 octobre 2023, il sera possible de produire une illustration pour le produit Temporaire à 100 ans grâce à notre illustrateur d'assurance eVision<sup>MD</sup>. Veuillez noter que notre logiciel d'illustrations sur ordinateur, Envision, **n'inclura pas** Temporaire à 100 ans.

À partir du 26 octobre 2023, nous mettrons à jour les nouveaux taux de primes pour le produit Solution 100 dans l'illustrateur d'assurance eVision<sup>MD</sup> et dans le logiciel d'illustrations sur ordinateur Envision (version 13.2). Assurez-vous d'avoir la version la plus récente de notre logiciel d'illustrations Envision sur votre ordinateur en la téléchargeant à partir de notre site Web à l'intention des conseillers.

<p><b>Nouvelle proposition</b></p>	<p>Vous n'avez qu'à soumettre une proposition en ligne au moyen du processus d'assurance vie Rapide &amp; Complet<sup>MD</sup>. Pour les propositions d'assurance vie Rapide &amp; Complet<sup>MD</sup> qui utilisent le Qes et la livraison de contrat en ligne, les contrats peuvent être établis jusqu'à 5 fois plus rapidement que dans le cas des propositions papier. D'ailleurs, 45 % sont établis en moins de 5 jours<sup>3</sup>.</p> <p>Si vous utilisez notre processus de proposition en format papier, veuillez utiliser le formulaire suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition d'assurance vie et maladies graves (D-0082)</li> </ul>
<p><b>Règles de transition</b></p>	<p><b>Solution 100 (18 ans et +)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous établirons toutes les affaires de Solution 100 en cours de traitement reçues au siège social avant le 26 octobre 2023 et qui sont approuvées selon le taux le plus bas entre les nouveaux taux de primes (en vigueur après le 26 octobre 2023) et les taux de prime actuels (en vigueur avant le 26 octobre 2023).</li> <li>• Nous établirons toutes les protections Solution 100 approuvées que nous aurons reçues au siège social à compter du 26 octobre 2023 selon les nouveaux taux de primes.</li> <li>• Les polices Solution 100 établies au plus tard le 26 octobre 2023, mais qui ne sont pas encore réglées, doivent être retournées au siège social au plus tard le 9 novembre 2023 à 17 h, heure de l'Est, afin d'être établies de nouveau pour que les nouveaux taux s'appliquent.</li> <li>• Nous devons recevoir les demandes de réouverture de propositions de Solution 100 d'ici le 29 décembre 2023. Ces polices seront établies selon le taux le plus bas entre les nouveaux taux de primes (en vigueur après le 26 octobre 2023) ou les taux de prime actuels (en vigueur avant le 26 octobre 2023).</li> </ul> <p><b>Solution 100 (enfants âgés de 0 à 17 ans)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous établirons les propositions Solution 100 pour enfants approuvées reçues au siège social avant le 26 octobre 2023 selon les taux de primes actuels (en vigueur avant le 26 octobre 2023).</li> <li>• Nous établirons les propositions Solution 100 pour enfants approuvées que nous avons reçues à compter du 26 octobre 2023 selon les nouveaux taux de primes (en vigueur après le 26 octobre 2023) sous forme de prime globale.</li> <li>• Nous devons recevoir les demandes de réouverture de propositions Solution 100 pour enfants d'ici le 29 décembre 2023. Ces polices seront établies selon les taux de primes applicables à la date de réception de la proposition initiale.</li> </ul>
<p><b>Soutien aux ventes</b></p>	<p>Si vous avez des questions ou souhaitez demander des illustrations pour ce produit, vous pouvez communiquer avec votre représentant ou représentante des ventes de l'Empire Vie ou notre équipe du centre de ventes au 1 866 894-6182 ou à l'adresse <a href="mailto:centredeventes@empire.ca">centredeventes@empire.ca</a>.</p>
<p><b>Personne-ressource</b></p>	<p>Matthew LoFranco, gestionnaire de produits, Assurance et Marketing, Marchés individuels</p>

<sup>1</sup> Les classements attendus sont basés sur une comparaison des soumissions tirées de LifeGuide le 14 septembre 2023 pour 10 produits comparables d'assurance temporaire à 100 ans en vigueur le 24 octobre 2023 pour tous les âges, montants de protection et catégories de risque affichés, pour des personnes assurées de sexe masculin et féminin.

<sup>2</sup> Les classements attendus sont basés sur une comparaison des soumissions tirées de LifeGuide le 14 septembre 2023 pour 9 produits comparables d'assurance vie entière sans participation en vigueur le 24 octobre 2023 pour tous les âges, montants de protection et catégories de risque affichés, pour des personnes assurées de sexe masculin et féminin. Exclut les produits d'assurance vie entière avec participation, à émission simplifiée et les produits d'assurance temporaire à 100 ans, dont le produit d'assurance vie temporaire 100 ans enrichie Beneva.

<sup>3</sup> Temps médian d'établissement des contrats basé sur le processus d'assurance vie Rapide & Complet c. une proposition papier, selon un établissement qui a recours au questionnaire électronique sur l'état de santé, qui est approuvé automatiquement et dont le contrat est livré en ligne et pour lequel le(s) titulaires et la (les) personne(s) assurée(s) valident leurs adresses de courriel lors de la signature de la proposition. Données consignées de l'Empire Vie du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 septembre 2023.